



Puissance et présence culturelle de la France: L'exemple du Service des Œuvres françaises à l'Étranger dans les années 30

Author(s): Antoine Marès

Source: *Relations internationales*, No. 33, IMAGES DE LA FRANCE EN 1938-1939 (printemps 1983), pp. 65-80

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/45343935>

Accessed: 23-10-2022 17:38 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



JSTOR

Presses Universitaires de France is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Relations internationales*

Puissance et présence culturelle de la France

L'exemple du Service des Œuvres françaises à l'Étranger dans les années 30*

La III^e République a été marquée, en matière d'information, par une condamnation de principe de tout cadre contraignant que l'on pourrait assimiler à une organisation de propagande. Ceci, en dehors des périodes de conflit mondial. Le libéralisme politique, les traditions parlementaires qui faisaient écran entre l'opinion et le gouvernement expliquent que l'intervention de l'État ait été limitée, sinon inexistante, en ce domaine¹. Le seul secteur qui ait échappé à cette méfiance est celui de la propagande à l'étranger, de caractère culturel, pudiquement dénommé « expansion française » ou « œuvres françaises » à l'étranger. Il est vrai que la propagande destinée à l'extérieur est de nature profondément différente : sa cible est plus restreinte, son niveau est plus élevé et elle est en principe beaucoup moins idéologique². Du côté français, cette action était d'ailleurs envisagée comme un facteur de paix : « Connaître, faire connaître, se faire connaître », affirmait le député Ernest Pezet, comme remède aux incompréhensions entre nations.

* Il s'agit là d'une étude d'approche qui s'appuie sur l'examen des archives du Service des Œuvres françaises à l'étranger (ministère des Relations extérieures), des archives parlementaires (Chambre des Députés et Sénat) et des publications de l'Alliance française. Ce texte a été préparé à l'occasion du colloque international sur « la perception de la puissance en 1938 » organisé par M. René Girault, en avril 1982, à Sèvres.

1. Philippe AMAURY, *De l'information et de la propagande d'État*, L. G. D. J., Paris, 1969, 874 pages.

2. Ernest PEZET, *Sous les yeux de monde*, Spes, Paris, 1935, soulignait que même les Allemands ne niaient pas une telle conception (il cite un article de Paul Fechter dans la *Deutsche Allgemeine Zeitung*).

Pourtant, dans une note du 7 août 1934, le Service des Œuvres précisait :

« Une nécessité essentielle de toute la propagande française à l'étranger réside dans la possibilité de secret... Toute organisation créée à grand renfort de publicité sans être dotée de ressources vraiment abondantes unira le maximum de risques au minimum d'efficacité ». Le souci de discrétion et la volonté d'associer les pays concernés à l'action entreprise paraissaient être les meilleurs gages de succès³.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la France avait misé sur son atout linguistique : le français, langue de culture européenne longtemps sans rivale, était désormais un outil d'influence délibérément utilisé. Des structures ont été peu à peu mises en place avant la Première Guerre mondiale. Il est donc partiellement possible, à travers ces organismes, d'étudier quel rôle l'action culturelle, plus précisément l'enseignement du français à l'étranger, a joué dans la perception et la définition de la « puissance » française, dans les années trente.

Les structures.

Des organismes publics ou privés chargés de diffuser la langue française, le plus ancien, fondé le 21 juillet 1883, est l'Alliance française. Ponctuellement destinée à défendre le français en Tunisie, elle s'étend « en vue de maintenir l'influence de la France par la propagation de sa langue ». L'Alliance fait porter son effort sur l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, l'Extrême-Orient et l'Afrique du Nord. Son activité s'élargit dès avant la Première Guerre mondiale à l'Europe, y prenant une extension considérable après 1918, sous les présidences de Paul Deschanel, Paul Doumer, Raymond Poincaré et Georges Duhamel. Le Congrès mondial de l'Alliance regroupe, en 1937, 400 représentants de 40 pays. L'Alliance comprend alors 800 comités⁴.

Auprès du ministère des Affaires étrangères, on trouve le Service des Œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ), créé par décret du 15 janvier 1920, sous l'autorité d'Albert Milhaud. Il succède au Bureau des Écoles et des Œuvres françaises à l'étranger créé par décret du 4 août 1910. Les responsables de cet organisme sont Jean Giraudoux (octobre 1921-avril 1924), Naggiar (octobre 1924-novembre 1925), Pila (juin 1926-juillet 1933) et Marx (juillet 1933-août 1940).

— La Section universitaire et des Écoles absorbe à elle seule près de 90 % des crédits : c'est la partie centrale du Service dont nous suivrons l'action. Elle participe à l'entretien et au développement des lycées, écoles et instituts français à l'étranger. Elle subventionne

3. *Idem* et la thèse monumentale d'Albert SALMON, *L'action culturelle de la France dans le monde*, soutenue à l'Université de Paris I, 1981, p. 198.

4. *Bulletin de l'Alliance française*, en particulier le n° d'octobre 1937.

les œuvres qui ont un rayonnement à l'extérieur, contribue à l'organisation des sections françaises des universités étrangères et accorde des bourses aux étudiants étrangers désireux de poursuivre leurs études en France⁵.

— La Section littéraire et artistique est chargée de « faire rayonner à l'étranger, sous toutes ses formes, la pensée intellectuelle et artistique de la France ». En 1938, elle est transformée en « Section du livre français et des manifestations artistiques » dont la tâche est double. Par des dons de livres et des services gratuits, elle doit faire connaître les travaux et les découvertes françaises aux étudiants étrangers ; elle alimente aussi les bibliothèques publiques et les cercles franco-étrangers en publications. Elle fait également apprécier « notre passé et la création continue de notre génie »⁶. Elle délègue ses pouvoirs à l'Association d'Expansion artistique qui, sous le contrôle conjoint du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Éducation nationale, examine les programmes des manifestations nationales ou internationales et les subventions à leur accorder : il s'agit principalement d'expositions et de tournées musicales ou théâtrales.

— La Section des Œuvres diverses s'occupe des associations qui servent l'influence française : l'Alliance française est la plus importante, mais il y a les multiples associations franco-étrangères, les organisations confessionnelles, les associations de rapprochement scientifique, les congrès...

L'action culturelle de la France n'a pas été limitée à ces deux seuls organismes : il faudrait citer aussi la Mission laïque de France fondée en 1902 par Pierre Deschamps, et particulièrement active au Proche-Orient et en Afrique⁷. Mais on notera que pour l'exercice budgétaire 1935, sur les 86 millions de francs consacrés par les différents départements ministériels à l'action extérieure, le SOFE représente près de 42 %. L'Éducation nationale — avec le Service d'Expansion à l'étranger fondé par Robert Russel auprès de la Direction des Beaux-Arts pendant la guerre 1914-1918 — joue évidemment un rôle important, au sein d'organismes communs avec le Quai d'Orsay. De même l'Office national des Universités et Écoles françaises pour les échanges scolaires et universitaires.

Même pendant les années trente, de nouveaux organes voient le jour : ainsi la Commission permanente de l'enseignement français à

5. Cf. l'introduction de l'inventaire des archives du *Service des Œuvres françaises à l'Étranger* (ministère des Relations extérieures).

6. Cette section a été créée en 1920. Cf. *SOFE*, n° 481.

7. Pierre Deschamps, le fondateur de cette Mission laïque, était directeur de l'enseignement à Madagascar. Les établissements de la Mission se trouvaient en Égypte, en Syrie, au Soudan, en Éthiopie, en Libye, au Liban, à Salonique aussi. *Fonds 60 AJ* déposé aux Archives nationales.

l'Extérieur, constituée par arrêté du 18 août 1936 au ministère de l'Éducation nationale⁸.

Ces institutions étaient-elles suffisantes pour lutter contre une concurrence accrue entre les deux guerres ? Nombreux étaient les parlementaires qui ne cessaient de mettre en garde les gouvernements successifs contre la faiblesse et l'inadéquation des structures en place. Entre 1920 et 1932, les rapporteurs du budget des Affaires étrangères (Noblemaire, Henri Simon, Paganon) ne laissèrent passer aucun débat budgétaire sans souligner l'importance du problème. Les propositions de lois furent nombreuses et leurs initiateurs ne manquaient pas de rappeler les exemples d'Outre-Rhin. En 1929, Ernest Pezet créait avec Louis Dumat un Groupe parlementaire d'Information et de Propagande destiné à sensibiliser ses collègues sur ces questions. Le 15 décembre 1933, Dariac déposait un projet sur le bureau de la Chambre des Députés invitant le gouvernement à créer un Comité consultatif de l'Information nationale et de la Contre-Propagande. Un an plus tard, François de Tessan regrettait que rien n'ait été entrepris dans ce sens. Quand la commission des Affaires étrangères se déclara favorable aux conclusions du rapport d'Ernest Pezet, sur les propositions de Dariac et de Fribourg, le ministre des Affaires étrangères, Laval affirma qu'il « ne croyait pas à la propagande »⁹. Pourtant la commission resta sur ses positions et Ernest Pezet fut chargé de rapporter les projets en cours. Il en sortit un volumineux ouvrage¹⁰ dans lequel il mettait l'accent sur la nécessité de coordonner les actions et de débloquer des moyens suffisants pour la réalisation d'une véritable politique culturelle. Il préconisait notamment de faire des directeurs des instituts français à l'étrangers des « attachés culturels » auprès des représentants diplomatiques et de réduire les doubles subordinations ; il suggéra de supprimer l'Office national des Universités, organe de liaison entre le Service des Œuvres et l'Éducation nationale. L'esprit dans lequel il a envisagé son étude se résume en quelques lignes : « Un pays n'a pas seulement, pour sa défense, une armée. Il a pour son rayonnement une presse, une T.S.F., un art, un verbe, une beauté naturelle et, quand il les néglige, sa puissance, son commerce, son tourisme, son prestige souffrent de cette négligence »¹¹.

Le 6 juin 1936 et le 7 août 1936, deux projets de loi sont déposés ; le premier, de Gaston Riou et d'Ernest Pezet, demande l'institution au ministère des Affaires étrangères d'une direction générale pour tout ce qui touche à l'information et à l'expansion française. Le second vise à créer auprès du même ministère un Haut-Commissariat d'Infor-

8. Cf. *SOFÉ*, n° 259. Par lettre du 25 avril 1938, le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, délimite précisément les pouvoirs de la commission de manière à ce qu'elle n'empiète pas sur les prérogatives de son Département.

9. Procès-verbaux de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des Députés. Déclaration faite à Bastid le 13 février 1935.

10. Ernest PEZET, *op. cit.*

11. *Idem*, p. 10.

mation nationale, sur l'initiative de Dariac. Camille Chautemps, ministre d'État, est entendu le 17 mars 1937 sur la question par la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Députés. Il exprime son désaccord avec les projets présentés et refuse la création d'un ministère de la Propagande qui démantèlerait les ministères existants¹² : « La propagande n'est pas conforme au génie de notre race, ni surtout au régime démocratique ». Il donne la préférence à un comité restreint de coordination.

Il faut pourtant reconnaître qu'un besoin se faisait sentir et que le gouvernement de Front populaire prit quelques mesures partielles pour y répondre. Un décret du 14 octobre 1936 mettait sur pied une Commission interministérielle pour l'action et l'information françaises à l'étranger, destinée à coordonner les efforts des ministères des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale et des Travaux publics (haut-commissariat au Tourisme). Malheureusement le décret restait vague sur la composition et les pouvoirs de cette commission. Le décret du 30 novembre 1938, précisant la composition de la section permanente, n'était guère plus explicite. Cela ne pouvait satisfaire les Riou, Pezet, de Tessan, Dumat ou Grumbach. La disparition d'un éphémère ministère de la Propagande, détenu par Louis-Oscar Frossard dans le second ministère Blum, provoqua la protestation d'Ernest Pezet à la tribune de l'Assemblée, le 13 avril 1938¹³.

Ce n'est que le 29 juillet 1939 que fut créé cet organisme qu'il appelait de ses vœux : le commissariat général à l'Information dirigé par Jean Giraudoux. Mais avait-il de véritables moyens ?¹⁴.

La question est essentielle. Car la prise de conscience de l'élément culturel, au sens large, a été assez vive au cours des années trente, du moins chez les parlementaires, les diplomates et les universitaires¹⁵. Mais la distinction entre la propagande et l'information cultu-

12. Procès-verbal de la commission des Affaires étrangères du 17 mars 1937. Chautemps énumère les services concernés : aux Affaires étrangères, le Service de la Presse et celui des Missions ; à l'Éducation nationale, l'Expansion artistique et universitaire et l'Institut de Coopération intellectuelle ; au Commerce, l'Office du Commerce extérieur et les attachés commerciaux ; aux PTT, les services de radiodiffusion et, enfin, les services du Tourisme.

13. Ce ministère avait précisément pour objectif la propagande à l'étranger. Sur l'historique de cette affaire existe le rapport d'Ernest Pezet relatif au commissariat général à l'Information, du 1^{er} février 1940 (188 pages), aux archives de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

14. Philippe AMAURY, *op. cit.*, pp. 12-19, et, sur un point plus particulier, Rémy PITHON, « Une tentative française de propagande par le film. L'œuvre cinématographique du Commissariat général à l'Information (juillet 1939-juin 1940) ». Colloque de Bellagio, en avril 1982, de l'International Association for Audio-visual Media in Historical Research and Education.

15. Les diplomates étaient très sensibles à cette question de prestige. André François-Poncet, par exemple, voyait très bien le rôle que jouaient tous les éléments culturels, y compris le sport qui était un élément de la nouvelle « mystique allemande » (cf. *SOFE*, n° 862, lettre du 6 juin 1934). Quant aux universitaires, on les retrouverait au sein du commissariat général à l'Information de Giraudoux (André Mazon pour les pays slaves...).

relle restait floue et ambiguë dans les faits. Quand le rapporteur du budget des Affaires étrangères à la Chambre disait : « Nous devons considérer la propagande comme un instrument de notre diplomatie »¹⁶, il y incluait certainement le facteur linguistique. Et ce, à un moment où « l'excellence française », telle qu'elle était définie par Giraudoux¹⁷, n'était plus une évidence absolue à l'extérieur, même si elle le demeurait dans l'Hexagone.

*
**

Les moyens.

L'évolution des moyens fut liée à un constat : l'affaiblissement de l'action culturelle de la France était patent au début des années trente. Les chiffres sont révélateurs.

Le centre parisien de l'Alliance française organisait des cours de vacances : en 1928, 661 étudiants les fréquentaient. En 1934, après une baisse régulière, ils n'étaient plus que 368¹⁸. Le secrétaire général de l'Alliance notait en présentant le rapport sur l'exercice 1935 : « La descente commencée en 1930 n'est pas encore arrêtée ».

Les crédits accordés au Service d'Expansion artistique à l'étranger passaient de 900 000 francs en 1932 à 500 000 en 1935. Les pays d'Europe centrale qui sollicitaient la venue de la Comédie française attendirent de nombreuses années en vain¹⁹. Le ministre de France à Prague, Léon Noël, constatait le déclin impressionnant des importations de livres français en Tchécoslovaquie. Les responsables des Instituts français, les diplomates, au cours de la seconde moitié des années trente, se plaignaient de l'insuffisance des moyens et de personnel²⁰. Au Service des Œuvres on soulignait en 1934 que l'avenir des œuvres françaises serait fonction des moyens financiers qui leur seraient attribués.

Le sort du livre français était particulièrement révélateur. En 1933, le Service des Œuvres procéda à une enquête sur les conditions de vente du livre français à l'étranger²¹, qui mit plusieurs faits en lumière. Dans certains pays — outre les pays francophones, la Pologne,

16. *Journal officiel*, Chambre des Députés, Documents parlementaires 1937, pp. 1301-1309.

17. Jean GIRAUDOUX, *Pleins pouvoirs*, Gallimard, 1939. Et les analyses de Fred KUPFFERMAN, « Pleins pouvoirs. Cassandre 39 ou les réflexions de Jean Giraudoux sur le mal français », et de Pascal ORY, « L'opinion publique et la « puissance » française vers 1938. Quelques jalons ». Communications au colloque international de Nanterre-Sèvres sur la perception de la puissance en 1938 (avril 1982).

18. Chiffres extraits de la *Revue de l'Alliance française*.

19. Ernest PEZET, *op. cit.*, p. 229.

20. Le directeur de l'Institut français de Bucarest souligne en 1936 qu'il ne peut répondre aux desiderata des Roumains, faute de moyens (*SOFE*, n° 300). Il en va de même pour le ministre de France à Belgrade qui se plaint à plusieurs reprises (*SOFE*, n° 340).

21. Par circulaire n° 10 du 13 juillet. *SOFE*, n° 501.

la Roumanie, la Grèce, le Brésil, la Colombie et Haïti — l'ensemble de la population lisait en français. Certaines couches seulement lisaient en français en Tchécoslovaquie, en Italie, en Hongrie, en Irlande, en Allemagne (surtout les Russes qui y résidaient), en Argentine, à Cuba, au Mexique, en Uruguay et en Éthiopie. Les Pays baltes, les Pays scandinaves, le Pérou, le Chili, l'Afrique du Sud et la Chine étaient des pays où la lecture du français était faible. Un autre classement permit de déterminer où les efforts devaient porter pour obtenir des conditions d'importation moins draconiennes. L'enquête montra surtout une régression sensible des ventes en quelques années. La crise économique en était tenue pour responsable, mais aussi le manque de dynamisme commercial et la montée des nationalismes.

Ce bilan était confirmé en 1936²². Alors qu'en 1925-1927 la France exportait 14,5 millions de volumes par an (et 15 millions pour les trois années suivantes), en 1934 ces chiffres étaient tombés à 11 millions et la baisse se poursuivait en 1935. Les causes étaient disséquées : crise générale et baisse du pouvoir d'achat, dévaluation de certaines monnaies, restrictions de certains pays quant aux exportations de capitaux, montée des frais de transport, dumping allemand, motifs techniques et commerciaux.

Cette situation du livre reflétait un malaise plus profond que l'on retrouve à travers le Service des Œuvres françaises à l'étranger. Le budget du Service des Œuvres s'insérait dans le budget du ministère des Affaires étrangères qui subit de fortes amputations au début des années trente. De 278 millions de francs en 1931-1932, il passait à 212 millions en 1936, soit une baisse de 23,74 % alors que le budget général ne baissait que de 19 %²³. Pour le Service des Œuvres, l'exercice 1936 était l'étiage avec 32 258 000 fr. accordés et une dépense réelle de 34 420 377 fr. La baisse avait été continue depuis le début des années trente, mais moins importante que pour l'ensemble du budget du Quai d'Orsay.

Le 12 novembre 1936, Archimbaud mentionnait dans son rapport pour l'exercice 1937 que la situation était critique : « Dans tous les pays où s'exerce l'activité de nos œuvres à l'étranger, elles ont dû répondre aux efforts redoublés d'une propagande allemande et italienne, jouissant de disponibilités financières considérables... Il est indéniable qu'en Belgique, en Roumanie, en Yougoslavie, en Turquie et même en Tchécoslovaquie, nous perdons rapidement du terrain. Le même danger menace notre influence dans le Proche-Orient... »²⁴.

Ce risque fut bien compris par le gouvernement de Front populaire. Et l'année 1936 vit un retournement de situation. Pour le livre, par exemple, un effort remarquable allait être entrepris. Dans un premier temps, Yvon Delbos annonçait le lancement d'un important

22. Étude du 21 février 1938. *SOFE*, n° 502.

23. Documents budgétaires de 1932 à 1939.

24. *Journal Officiel*, Chambre des Députés, Documents parlementaires 1937, annexe n° 1279.

projet d'expansion intellectuelle par une circulaire du 21 juillet 1936. Les crédits des Œuvres allaient être augmentés et un effort considérable devait se porter sur la diffusion du livre et le ravitaillement de l'étranger en matériel scolaire et scientifique. Par arrêté du 28 octobre, un Comité de Choix du Livre français fut mis en place. Composé d'écrivains, de chercheurs, d'universitaires²⁵, il était chargé de dresser un catalogue de 7 à 8000 titres d'après lequel les responsables de l'action culturelle à l'étranger pourraient faire leur choix. Ce catalogue de 145 pages fut prêt en juin 1937. Pierre Viénot était responsable de cette opération rendue possible par l'ouverture d'un crédit de 29 millions de francs au ministère des Affaires étrangères, sur le fonds des Grands Travaux (loi du 18 août 1936) : un million et demi de francs furent débloqués jusqu'au 31 décembre 1936. Puis, après les économies décidées par la loi du 30 juin 1937, la somme restante fut réduite à 17,3 millions de francs. Le 30 décembre 1936, avait aussi été créé un nouvel organisme, l'Expansion du Livre français.

Cette action de grande envergure était doublée par des pressions sur les gouvernements « protectionnistes » en vue de faciliter la pénétration des ouvrages français, en particulier en Roumanie et en Yougoslavie²⁶.

Sur le plan budgétaire, le changement apparut au cours de l'exercice 1937. Les crédits de la Section Universitaire et des écoles passa de 34 millions de francs à plus de 40 millions, dont 38 % étaient consacrés à l'Europe (contre 33 % en 1936). Avec un alignement monétaire de 12 millions de francs, l'ensemble des crédits alloués au Service des Œuvres fut finalement de 57 599 100 francs²⁷. « Nous dépensons des milliards pour notre armement. Nous ne devrions pas marchander quelques millions à une œuvre qui est, elle aussi, de défense nationale », concluait Léon Archimbaud à la fin de l'année 1937, qu'il considérait comme une année de redressement grâce aux moyens précédemment mis en œuvre en 1936. « Malheureusement la baisse de notre change, insuffisamment garantie et compensée jusqu'à présent, est venue mettre en danger nos établissements à l'heure où s'opérait un rétablissement remarquable ». Le budget avait été établi alors que la livre était égale à 128 francs : au moment du débat, elle était de 145 francs. Le 10 novembre 1937, il demanda une garantie de change que le ministère des Finances refusa, évidemment²⁸.

25. Parmi eux, Bouglé, de Broglie, Caïn, Gide, Giraudoux, Joliot, Langevin, Renouvin, Siegfried, Valéry... *SOFE*, n° 501 et 502.

26. Lettre de Pierre Viénot au Syndicat des Éditeurs, le 18 juin 1937. *SOFE*, n° 501.

27. Nous citons là le chiffre des crédits accordés, tel qu'il apparaît dans les projets de budget de l'année suivante. Les dépenses réelles par an sont en fait supérieures, après apurement des comptes : 1934 : 26 127 446, 1935 : 36 157 636, 1936 : 34 578 375 ; 1937 : 62 947 190, 1938 : 78 052 459.

28. Procès-verbaux de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des 10 et 17 novembre 1937.

Les crédits finalement alloués au Service des Œuvres pour 1938 s'élevèrent à 70 358 200 francs dont 63 498 200 francs pour la Section universitaire et des Écoles. Le président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre, Jean Mistler, trouvait que cette part était trop importante par rapport aux autres postes. Alfred Oberkich abonda dans son sens quelques semaines plus tard en regrettant la faiblesse des moyens du Service d'Action artistique à l'étranger²⁹.

En 1939, les crédits accordés furent de 78 882 450 francs.

L'examen du budget de la Section des Œuvres universitaires et des Écoles à la fin des années trente permet de dégager les grands axes de l'effort culturel français³⁰.

	1936	1937	1938	1940
Europe	33,7 %	38,4 %	41,85 %	33,18 %
Syrie-Liban	26,6	23		
Orient	22,1	24,3	28,94	49,00
Extrême-Orient	6,7	5,7	21,42	5,34
Amérique	10,9	8,6	7,79	12,48

Incontestablement l'Europe est privilégiée jusqu'à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, moment où interviennent des bouleversements dans les priorités culturelles. Les crédits de la Section se présentent de la manière suivante, par ordre décroissant³¹, pour l'Europe :

1938	1940
Tchécoslovaquie	Grande-Bretagne/Irlande
Grande-Bretagne/Irlande	Roumanie
Roumanie	Espagne/Andorre/Portugal
Pologne	Belgique/Pays-Bas/Suisse
Italie-Grèce	Italie/Grèce
Belgique/Pays-Bas/Suisse	Yougoslavie

Nous avons essayé de voir quels ont été les résultats des efforts culturels français, en particulier pour le développement de la langue française, à travers une zone d'affrontement politique très vif, en Europe centrale et orientale.

29. *Journal officiel*, Chambre des Députés, 2^e séance du 10 décembre 1937.

30. Les chiffres des années 1936 et 1937 sont tirés du *Journal officiel*, Chambre des députés, Documents parlementaires 1936, page 1316. Pour les années 1938 et 1940, nous avons utilisé les données contenues dans *SOFÉ*, n° 235 et 237. Les chiffres pour 1939 paraissent manquer dans les archives du Service des Œuvres.

31. *Idem*. En 1938, les dépenses pour l'Europe sont de 29,512 millions de francs. En 1940, elles s'élèvent à 15,887 millions.



Les résultats.

La politique de diffusion du français s'appuyait sur des institutions dont on retrouve la panoplie, plus ou moins complète, dans nombre de pays.

Les instituts, environ une trentaine, ont été fondés le plus souvent dans les années vingt, du moins en Europe où ils jouaient un rôle moteur. Ils reconstituaient parfois une large palette universitaire : à l'Institut Ernest Denis de Prague étaient représentés la littérature, le droit, les sciences et la médecine. Les directeurs de ces instituts assuraient le rôle de conseillers culturels. Ces établissements d'enseignement supérieur, liés parfois aux universités locales, proposaient aussi des cours de français, très fréquentés. A la fin des années trente, les instituts de Stockholm et de Kaunas furent créés. Pour d'autres, des locaux plus spacieux furent achetés, loués ou aménagés.

Au niveau du secondaire, les lycées de la Mission laïque, les Écoles françaises, les lycées mixtes se sont multipliés. Le nombre des lycées de prestige dans les capitales étrangères a presque doublé entre 1930 et 1939. Par ailleurs, l'augmentation ou la baisse des effectifs de ces établissements est souvent révélatrice de l'impact culturel de la France dans un pays donné. A cela s'ajoutaient les établissements religieux, du primaire ou du secondaire, et l'Alliance française, qui constituaient des foyers francophiles auxquels le Service des Œuvres et l'Éducation nationale fournissaient des subventions.

Une politique d'ouverture de chaires et de lectorats français s'est aussi développée dans les universités étrangères. Plus de 300 enseignants étaient détachés dans ces fonctions au début des années trente.

Si, dans son action à l'étranger, le Service des Œuvres se heurta tout au long de la seconde moitié des années trente au double handicap de l'inflation locale et de la dévaluation du franc, dans chaque pays il rencontrait des problèmes spécifiques.

— Dans le bloc germanique comprenant l'Allemagne et l'Autriche, il s'agissait de savoir s'il y avait une place pour la culture française, et pas seulement pour son expansion. Le 20 mars 1937 avait paru un décret du ministre de l'Éducation du Reich, Rust, qui faisait dire au directeur de l'Institut français de Berlin que le français était désormais battu en brèche et que, « pour un temps », l'anglais le supplantait dans les écoles officielles³². L'Allemagne se fermait de plus en plus et la tâche de ceux qui travaillaient au rayonnement de la culture française devenait de plus en plus ardue³³. Après mars 1938, ces difficultés s'étendirent à l'Autriche : Vienne devenait une « ville de pro-

32. *SOFE*, n° 269.

33. Rapport de Jourdan du 1^{er} juillet 1938, *SOFE*, n° 234.

vince » et les autorités allemandes demandaient des compensations culturelles à la France. La règle de la réciprocité absolue s'installait. Il s'agissait de savoir si le gouvernement français estimait que l'échange en valait la peine. En janvier 1939, l'Institut français de Vienne était d'ailleurs rattaché à celui de Berlin et il devenait rapidement « suspect » : les responsables français ne notaient-ils pas qu'avant mars 1938 il était fréquenté par « 65 % d'Israélites et de libéraux »³⁴ ? A la fin de l'année 1938 et au début de 1939, le recul de l'influence française était sensible à Vienne, mais aussi en province, à Graz, à Innsbruck, à Salzburg...

— La Tchécoslovaquie a sans doute été le pays où le développement de l'influence française a été le plus spectaculaire entre les deux guerres mondiales. Assise sur des institutions dynamiques (l'Institut d'Études slaves, les bourses offertes par le gouvernement français à des lycéens tchécoslovaques à Saint-Germain-en-Laye, à Dijon, à Nîmes, à Angoulême, le lycée français de Prague et l'Institut Ernest Denis), la coopération a été fructueuse. Sur le plan financier, pour la Tchécoslovaquie comme pour les autres pays, la rupture ne s'est pas située en 1938, mais en 1935-1936 ; l'opération de redressement amorcée en 1936 porta ses fruits en 1937. Les boursiers étaient 14-15 de 1935 à 1937. Pour l'année universitaire 1937-1938, ils étaient 30. Les subventions de l'Alliance française étaient tombées de 96 000 francs à 65 000 francs entre 1934 et 1936. En 1937, elles passaient à 170 000 francs, puis à 190 000 francs en 1938.

Mais les volontés de se rapprocher étaient parfois décalées dans le temps. La France cherchait à intégrer ses instituts dans les tissus universitaires nationaux pour les préserver d'un risque de brusque suppression et pour jouer également un rôle dans les universités. Les Tchèques, sourcilleux quant à leur indépendance scolaire et universitaire, étaient réticents. D'où les longs mois nécessaires à la mise au point d'une convention universitaire franco-tchécoslovaque. Lorsqu'elle fut sensiblement prête, la Direction politique du Quai d'Orsay exprima l'avis d'en différer la signature : c'était en juin 1938...³⁵.

Les accords de Munich constituèrent une rupture nouvelle, non pas totale, mais brutale ; bien que Georges Duhamel ait exprimé, en tant que président de l'Alliance française, son sentiment en dissociant politique et culture, les Œuvres françaises furent sérieusement ébranlées. Des sections de l'Alliance française se dissolvaient, des intellectuels rompaient avec la France ; certains préconisaient même une collaboration avec l'Allemagne, d'autres conservaient cependant leur foi francophile : le grand critique Arne Novák reprenait l'expression de Georges Duhamel sur la nécessité de défendre la « ligne Descartes ».

34. Rapport de Jourdan transmis par Coulondre sous le timbre Service des Œuvres le 20 décembre 1938, *SOFÉ*, n° 234.

35. Note du service des Œuvres à la Direction politique, le 24 juin 1938, *SOFÉ*, n° 335.

Après l'invasion de la Bohême et de la Moravie, en mars 1939, la marge de manœuvre des Tchèques fut réduite à néant. Malgré cela, les directives du Quai d'Orsay soulignaient qu'il fallait « encourager les intéressés à tenir, dans toute la mesure du possible, et quelle que soit la nature des difficultés qu'ils rencontrent, les positions qu'a su acquérir, au cours des dernières années, l'Institut français de Prague ». Ainsi des enseignants français connurent l'occupation de la Wehrmacht dans leurs locaux quinze mois avant la défaite de la France³⁶.

— Chacun des pays balkaniques a eu ses particularités en matière de relations culturelles avec la France, mais le trait dominant et constant des années trente, c'est la montée du nationalisme. De plus, la France était concurrencée désormais dans la région par l'Allemagne, l'Italie et même l'Angleterre.

Alors qu'au début de l'année 1938 certains membres du gouvernement roumain déclaraient que les liens culturels germano-roumains allaient être considérablement renforcés, les Français réclamaient des garanties définitives pour leur Mission universitaire³⁷. Ils avaient à faire à forte concurrence : en plus de l'Institut français — dont les nouveaux locaux furent inaugurés en 1938 — on trouvait à Bucarest un Institut britannique ouvert en 1938 avec un grand succès. L'Institut italien, qui avait moins d'élèves que les deux précédents, était particulièrement implanté en province. Quant aux Allemands, ils axaient leur effort sur la minorité allemande du pays (4000 personnes à Bucarest) et sur une activité artistique et théâtrale que le représentant français en Roumanie, Adrien Thierry, trouvait remarquable³⁸. Si, dans l'ensemble du pays, les Français étaient parfois dépassés dans l'enseignement des langues par les Italiens, l'influence française restait prédominante. Mais un problème demeurait : la France avait conquis les élites mais pas les couches populaires. Le nombre des francophiles était resté stationnaire alors que la population était passée de 6 à 20 millions d'habitants³⁹.

— Trois instituts existaient en Yougoslavie avant la Deuxième Guerre mondiale : à Belgrade, à Zagreb et à Ljubljana. Raymond Brugère, le chef de la légation française, était très actif et très soucieux du développement culturel français, mais les moyens dont il disposa ne furent jamais à la hauteur de la lutte qu'il entendait mener contre une propagande allemande et italienne extrêmement vigoureuse⁴⁰. Le directeur de l'Institut de Zagreb faisait état au début de 1939 d'une sourde hostilité officielle. L'anglais et l'italien progressaient au détri-

36. SOFE n° 335 et 338 et témoignages à l'auteur.

37. Télégramme n° 8 du 4 janvier 1938, *Europe Z Roumanie*, n° 225, ministère des Relations extérieures.

38. Dépêche du 16 mars 1939, *idem*.

39. La place particulière de la France fut toutefois confirmée par l'accord culturel du 31 mars 1939, signé par Grégoire Gafenco, Petre Andrei et Adrien Thierry.

40. Rapport du 30 décembre 1937, SOFE, n° 340.

ment du français. Après septembre 1938, la situation se durcit encore. Le développement culturel était un fidèle reflet de l'évolution politique de la Yougoslavie ; la France avait subi un recul important en Serbie et en Croatie⁴¹.

— La rivalité franco-allemande était également vive en Bulgarie ; la disproportion des moyens employés peut être illustrée par le nombre des bourses étrangères mises à la disposition des étudiants bulgares en 1936 : 20 par l'Allemagne, 6 par la France. Or « le Département sait que notre action culturelle présente d'autant plus d'importance pour la Bulgarie que notre action économique est pratiquement nulle. Cette action culturelle a pour assises la formation française des Bulgares ayant fréquenté nos écoles en Bulgarie et nos Universités en France », notaient les diplomates en poste à Sofia⁴². Si les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères bulgare étaient encore francophiles, l'armée se tournait de plus en plus vers l'Allemagne. A la fin de 1936, la situation paraissait catastrophique. On comptait 50 classes d'option pour l'allemand et 20 pour le français à Sofia. Sur 517 étudiants bulgares à l'étranger, 184 étaient en Allemagne, 150 en Tchécoslovaquie, 69 en France, 36 en Yougoslavie et 17 en Italie. Dans les branches techniques, et même pour le droit, la science allemande l'emportait. En mai 1937, l'italien était mis sur le même pied que le français et l'allemand, mais les conséquences furent maigres. Les difficultés rencontrées par les congrégationnistes d'origine française persistaient : installés au XIX^e siècle, un accord franco-bulgare de 1910 leur avait donné des avantages qui avaient été confirmés par une convention du 17 décembre 1936. Le 16 octobre 1937, un décret stipulait que les établissements étrangers devaient être autorisés chaque année, contre versement d'une taxe. Tout était remis en cause. Pour les Français, la seule solution financière possible fut l'achat de tabacs bulgares dont l'équivalent fut réservé au coût du développement culturel franco-bulgare. 1938 fut marqué par un certain redressement : 32 candidats pour 14 bourses en 1937, 82 candidats pour 18 bourses en 1938⁴³. Après la chute dramatique et continue des effectifs des établissements subventionnés par le Service des Œuvres, il y eut une stabilisation et même, par endroits, une progression⁴⁴. Pourtant, en 1939, Ristelhueber, ministre de France à Sofia, réitérait les avertissements de ses prédécesseurs : « Ce sont nos écoles qui, en dépit du glissement presque complet de la Bulgarie dans la dépendance économique de l'Allemagne, pourront nous permettre de conserver dans ce pays des sympathies et un certain rayonnement »⁴⁵.

41. Rapport du consul Gueyraud, en date du 4 octobre 1939, *SOFE*, n° 340.

42. Dépêche du 15 juillet 1936, *SOFE*, n° 277.

43. Dépêche du 15 août 1938, *SOFE*, n° 277.

44. Dépêche de Ristelhueber du 14 avril 1938, *SOFE*, n° 277. Sauf à Plovdiv où le collège Saint-Augustin, centre de l'influence française, voyait ses effectifs décliner, la situation se redressait.

45. Dépêche de Ristelhueber, du 6 avril 1939, *SOFE*, n° 234.

— Jusqu'ici nous avons envisagé le culturel comme enjeu, comme facteur et mesure de la puissance. Dans le cas bulgare, l'irruption du culturel au premier plan est un constat d'impuissance ou un substitut à une ancienne puissance. Il arrive aussi qu'il soit un alibi.

Quand Henry Cosme arriva en poste à Athènes, il fut reçu le 17 novembre 1937 par le chef de gouvernement, Metaxas, particulièrement cordial, qui insista sur le développement des rapports franco-grecs « sur le plan intellectuel »⁴⁶. Or quand en avril 1937, Jean Zay, alors ministre de l'Éducation nationale, s'était rendu en Grèce à l'occasion du centenaire de l'Université d'Athènes, une note lui avait été remise par le Quai d'Orsay comme il est d'usage, pour l'informer de la situation avant sa visite : y étaient décrits le gouvernement dictatorial de Metaxas, orienté vers l'Allemagne, une influence germanique persistante depuis un siècle, les mesures prises contre les enseignements originaires de l'étranger⁴⁷. Le lycée de la Mission de Salonique et les établissements religieux avait particulièrement souffert de ces lois qui interdisaient l'ouverture de classes primaires destinées aux nationaux hellènes⁴⁸. Malgré ces difficultés, les négociations relatives à l'accord culturel franco-grec aboutirent assez rapidement et la formule retenue élargit le cadre de cet accord, signé le 19 décembre 1938, à une véritable manifestation d'amitié « politique » entre les deux pays. Concrètement, le nombre des élèves fréquentant les établissements subventionnés par le Service des Œuvres n'évolua guère en 1936 et 1938 ; mais la rivalité avec l'Allemagne se manifestait surtout dans l'enseignement supérieur : l'Allemagne progressait et elle dominait notamment l'enseignement technique, tout en ayant une grande influence en médecine et en archéologie.

— Une faiblesse dans les domaines techniques que l'on retrouve en Turquie où l'influence française n'a pas sensiblement régressé entre 1935 et 1939. René Massigli soulignait toutefois que « la tendance à traiter à la légère ou sur le mode comique les questions relatives à ce pays » dans la presse française était fort préjudiciable à notre propre influence⁴⁹. Réflexion partagée au cours de la période par les Tchécoslovaques et les Yougoslaves. Mais en Turquie, le mouvement de sympathie envers l'Allemagne s'inversa au printemps 1939 et l'influence allemande s'affaiblit dans tous les domaines⁵⁰.

La vision que donne l'Europe est évidemment partielle, mais elle est révélatrice car les affrontements sont directs et vifs entre les cultures des puissances dominantes. A la fin de l'année 1938, le directeur général des Beaux-Arts avait effectué une mission en Roumanie,

46. *Europe Z Grèce*, n° 239, ministère des Relations extérieures.

47. Note du 5 avril, *SOFE*, n° 302.

48. A noter que le phénomène n'était pas seulement européen : un décret du 7 avril 1938 « nationalisait » les écoles primaires étrangères au Brésil. *SOFE*, n° 440.

49. *SOFE*, n° 379.

50. René MASSIGLI, *Mission à Ankara 1939-1940*, Paris, 1964.

en Bulgarie et en Yougoslavie : il en avait conclu qu'en raison de l'activité croissante de l'Allemagne, il fallait engager un vaste programme d'action littéraire et artistique. Le temps, les moyens et la volonté manquèrent.

En dehors de l'Europe, les résultats de la pénétration culturelle française paraissent très variables. Progression en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, semble-t-il⁵¹, situation plus contrastée au Proche-Orient. Un rapport d'inspection de mars 1938 met l'accent sur la menace qui pèse sur les positions occupées par les écoles et la langue française dans la région : la concurrence — allemande, italienne, américaine, anglaise — se développe. Le nationalisme y est xénophobe et agissant tant en Syrie qu'en Égypte, en Turquie ou en Grèce. La qualité de l'enseignement est trop souvent douteuse⁵². Le rapport conclut qu'il fallait assurer une meilleure coordination et agir sur les Grecs qui constituaient un vecteur essentiel dans toute la zone.

*
**

Raymond Aron a défini la puissance comme « la capacité d'imposer sa volonté aux autres »⁵³. A l'issue de l'étude de ces quelques cas, on peut tirer quelques conclusions sur la relation entre « puissance » et développement culturel et sur l'utilisation du culturel comme moyen de puissance.

En matière de rayonnement culturel, il faut tout d'abord se méfier des jugements exprimés par les intéressés : il existe une tendance naturelle à noircir la réalité en se référant à un passé idéal — à la période antérieure à 1914 pour les relations culturelles franco-bulgares, par exemple — afin d'obtenir les moyens d'action nécessaires. Une fois ce préalable posé, il est clair que le déclin réel de l'influence de la langue et de la culture françaises a été profondément ressenti au cours des années trente. Mais ce déclin s'est produit de 1930 à 1936. Par là transparait l'impact de la crise économique.

Ce sentiment de déclin a été d'autant plus douloureusement perçu qu'il correspondait à une montée parallèle des ennemis traditionnels de la France — linguistiquement, par exemple, anglais et allemand — ou des ennemis potentiels comme l'Italie. La dimension culturelle venait se greffer sur la réalité économique, commerciale, diplomatique et militaire.

Outre cette concurrence étrangère, la France se heurtait à plusieurs obstacles qu'elle n'a réussi à surmonter que partiellement à

51. *SOFÉ*, n° 440 et 424. Il faudrait évidemment pousser les investigations plus loin pour dégager des conclusions définitives.

52. Cf. les rapports de l'inspecteur Roux en 1936, de l'inspecteur Vial en 1938 et de G. Puaux en 1940, *SOFÉ*, n° 346 et 347.

53. Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Calman-Lévy, 1962.

la fin de la période considérée : le manque chronique de crédits, l'absence de plans cohérents, à l'exception des projets de 1936-1937, les volontés nationales, voire nationalistes, particulièrement perceptibles dans le monde slave et les Balkans.

La déclaration de la guerre n'interrompt pas l'œuvre entreprise : fin septembre 1939, l'Éducation nationale suggéra au Quai d'Orsay de maintenir les enseignants à l'étranger « pour ne pas laisser le champ libre aux Allemands »⁵⁴, preuve que la dimension culturelle était bien intégrée à une vision globale de la puissance française. En décembre, le SOFE précisait : « Une des tâches les plus délicates et les plus difficiles que le Service des Œuvres a eu à surmonter a été d'assurer le fonctionnement de nos établissements à l'étranger pendant la période des hostilités... la récompense / de l'effort fourni / a été de pouvoir affirmer qu'à l'heure actuelle, tous nos établissements français d'enseignement à l'étranger ont rouvert et fonctionnent, et que, d'ailleurs, les personnels enseignants de nos Instituts, de nos Lycées et de nos collèges et écoles, de même que nos professeurs détachés dans les Universités et Lycées étrangers, figurent au premier rang de l'influence et des positions françaises dans tous les pays où ils résident »⁵⁵. Mais le culturel ne serait-il pas venu remplacer la véritable puissance ? On serait alors en présence d'un « ersatz » de puissance, d'autant plus difficile à maintenir que la capacité d'imposer une volonté culturelle est étroitement liée aux autres attributs de la puissance. Le déclin des forces françaises en Europe centrale, orientale et balkanique semble avoir mis le culturel au premier plan et ce, durablement⁵⁶.

Quant à la légitimité de cet « impérialisme » culturel, il est, pour ses acteurs, une évidence. L'« influence », le « rayonnement », le « prestige » de la culture française, de la langue française, vont de soi. Pourtant les événements des années trente les avaient sérieusement remis en cause.

Antoine MARÈS,

Université de Paris III
(INALCO).

54. SOFE, n° 259.

55. SOFE, n° 501.

56. C'est ce qui ressort des perspectives dégagées pour la France et l'influence française dans l'Europe centrale et orientale. Cf. Antoine MARÈS, « La France Libre et l'Europe centrale et orientale (1940-1944) », in *Revue des Études slaves*, LIV/3, 1982, p. 305-336. Albert Salmon (*op. cit.*, p. 214) note que la période de l'entre-deux-guerres a été marquée « par le développement d'une politique assez cohérente et vigoureuse pour accroître notre présence et notre « propagande » intellectuelle, scolaire et universitaire en Europe surtout et, dans une moindre mesure, sur le continent américain ».